



Quelques informations . . .

Propos du Maire,

Depuis l'apparition du virus et de son arrivée sur notre territoire, nous étions en droit d'espérer son éradication. Or, il apparaît que malgré les mesures drastiques qui ont été instaurées : distanciation physique, gestes barrières, confinement, etc..., la situation n'a fait qu'empirer et que nous devons, aujourd'hui encore, craindre cet ennemi invisible qu'est le Covid-19.

La Municipalité entend apporter objectivement aux habitants, tous les renseignements souhaités, dénués de toute arrière-pensée et exempts de toute idéologie qui permettent de conserver un regard attentif, scrutateur sur une situation dont on espère pouvoir connaître un terme heureux rapidement et collectivement.

Plus que jamais, il apparaît indispensable, voire vital de demeurer regrouper, de conjuguer nos forces, de faire « bloc » afin de lutter positivement contre un ennemi sournois, susceptible de donner la mort. Plus que jamais il est rappelé ici, l'impérieux devoir de respecter toutes les conditions, toutes les obligations qui permettront, espérons-le, de venir à bout de ce terrible fléau.

Il convient de conserver un optimisme, puisque, comme l'affirme ce vieil adage : « **l'Union fait la force** ».

Fin du confinement ?

Repoussée à plusieurs reprises, la date du 11 Mai 2020 a été arrêtée finalement pour entamer des opérations de déconfinement dont on pressent, d'ores et déjà, qu'elles se heurteront à de multiples contraintes et qu'elles nécessiteront le déploiement de qualités d'organisation et de stratégie. Les sommités médicales ainsi que les Autorités dépendant du Ministère de l'Education Nationale estiment que la date retenue doit permettre aux enfants et plus particulièrement aux écoliers de retrouver leur établissement et leur classe. Les conditions de réoccupation des locaux ne pourront être acceptées par le Maire, qu'à la condition formelle que les observations, rappelées ci-dessous soient dûment respectées :

- respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre.
- Pas plus de 15 élèves par classe.
- Lavage des mains le plus fréquemment possible.
- Respect des gestes barrières, rappelés autant de fois que nécessaire.
- Mise à disposition de personnels supplémentaires pour l'encadrement des élèves.
- Fourniture de masques.
- Organisation de la restauration scolaire.

Les questions matérielles ont déjà été examinées. Les impératifs organisationnels ont été abordés avec la Directrice. Une restitution sera faite en présence de représentants de l'APE. Toutes les décisions prises le seront dans l'intérêt des enfants.

Ramassage des déchets verts

Suite à la défection regrettable de la part de la CABBALR en ce qui concerne le ramassage des déchets verts, la semaine dernière les Agents Techniques de la Commune se sont chargés de ce service attendu et nécessaire. C'est grâce à leur courage et volonté qu'ils ont pu venir à bout du volume imposant de déchets verts. Je tiens d'ailleurs à les féliciter pour leur implication. Depuis, les 100 Communes qui constituent la CABBALR se sont vues attribuer une journée (le 29 Avril pour Givenchy) consacrée au ramassage des déchets verts. Les plannings étaient élaborés pour une période allant du 23 Avril au 13 Mai 2020. C'est seulement à partir du 13 Mai que les services de la CABBALR seront en mesure d'établir et d'organiser la collecte. Il est évident que toute décision émanant de la CABBALR sera portée à votre connaissance. Il est bon d'enregistrer que les déchetteries seront ouvertes au public du 05 Mai au 17 Mai, mais uniquement pour recevoir les déchets verts des habitants.

01^{er} Mai

Depuis quelques années, la fête du 01^{er} Mai permet de mettre à l'honneur les personnes de la Commune qui se sont vues distinguées pour leur efficacité et leur assiduité au travail. Les circonstances actuelles nous obligent à reporter cette cérémonie à une date qui permettra et autorisera le retour à une vie redevenue « normale ».

Dans l'attente de jours plus propices, les Elus tiennent à adresser leurs félicitations cordiales et sincères aux heureux récipiendaires :



Mme DECONINCK Sophie
Mme LEBOURG Sylvie



M. DUBOIS Eric



M. MIONT Jean-Paul

Commémoration du 08 Mai



Pour répondre à la récente demande formulée par courrier par Monsieur le Préfet du Département du PAS DE CALAIS, les cérémonies commémoratives de ce mois de Mai, et notamment celle arrêtée à la date du 08 Mai, doivent être empreintes d'une sobriété qui n'exclut pas, toutefois la ferveur. C'est donc pour témoigner de notre reconnaissance et de notre gratitude, qu'une délégation se rendra, ce vendredi 08 Mai afin de s'incliner devant le Monument aux Morts Français et y déposera une



gerbe. Au nom des Membres de l'Association des Anciens combattants et Victimes de Guerre (ACVG) et de son Président, Monsieur José MOLLEDA, au nom de l'ensemble des Elus et du Maire, il est adressé des remerciements aux valeureux Porte Drapeau pour leur indéfectible participation aux diverses cérémonies commémoratives.

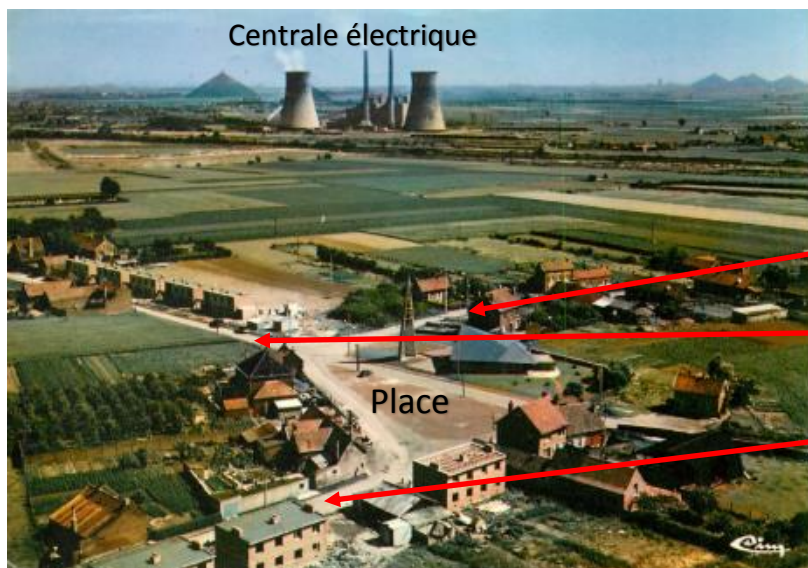


Acheminement du courrier

Il est porté à la connaissance des utilisateurs de ce service que la distribution peut, certains jours, et lors de certaines tournées, enregistrer quelques perturbations inopinées, mais inévitables compte-tenu des exigences dues à l'épidémie de Covid-19 et à l'application du Décret du 23 Mars 2020, prescrivant l'état d'urgence sanitaire.



Petit retour en arrière...



Cette photo date des années 1970 et donne un aperçu assez précis de notre Village à cette époque. Jacques HERBAUT était alors Conseiller Municipal avant d'être élu Maire en 1983.

Rue du Moulin

Rue des Bois Blancs

Rue du Calvaire